



DA 18-333/3

**DECISION n° 99.00.620.030.0 du 15 juin 1999**

---

**ADDITIF n° 3 au  
CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE**

**n° 98.00.620.026.0 du 16 juin 1998, révisé**

---

Le présent additif concerne les balances modèle WSI1 qui diffèrent du modèle faisant l'objet du certificat précité, et de sa révision n° 1 (1), par :

- la possibilité d'utiliser un dispositif récepteur de charge de type KBI ; dans cette configuration les balances prennent alors la désignation WSKBI,
- la possibilité d'utiliser d'autres capteurs (liste définie et approche ouverte selon le guide WELMEC 2.4),
- la possibilité d'utiliser les différentes versions du dispositif indicateur, types E1, E2 et E3, telles que définies dans le certificat d'essai SDM n° 98.06 du 5 juin 1998 (Révision n° 2).

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité et sa révision n° 1 restent inchangées.

Le sous-directeur de la métrologie,

J.F. MAGANA

---

(1) Décision n° 99.00.620.020.0 du 23 avril 1999.

## ANNEXE A L'ADDITIF N° 3 AU CERTIFICAT N° 98.00.620.026.0 du 16 juin 1998, révisé.

Les balances modèle WSI1 concernées par le présent additif diffèrent du modèle faisant l'objet du certificat précité, et de sa révision n° 1, par :

- la possibilité d'utiliser un dispositif récepteur de charge KBI, considéré comme classique et non critique au sens du guide WELMEC 2.4, constitué d'une structure mécano-soudée contenant un système de réduction de charge à leviers (schéma n° 1) avec liaisons par brides ou billes entre le tablier et les leviers. L'effort à mesurer est transmis au dispositif équilibreur et transducteur de charge par un système conforme au montage n° 6 du tableau 3 du guide WELMEC 2.4.

Les principales caractéristiques métrologiques des balances WSKBI différant des caractéristiques des balances WSI1 sont alors les suivantes, selon les dimensions du dispositif récepteur de charge :

Dimensions maximales du récepteur de charge : 800 mm x 800 mm						
Max ≤	e ≥	n ≤	T ≥	Capteur SCAIME F60XC3 .. <sup>(1)</sup>	Capteur TEDEA 355 C3 <sup>(2)</sup>	Capteur REVERE SH BxRC3 <sup>(3)</sup>
150 kg	50 g	3000	- Max	F60X50C3 10e	355 C3 50	SH BxR-C3-50
300 kg	100 g			F60X50C3 5e	355 C3 100	SH BxR-C3-100
600 kg	200 g			F60X100C3 5e	355 C3 200	SH BxR-C3-200

Dimensions maximales du récepteur de charge : 1000 mm x 1000 mm						
Max ≤	e ≥	n ≤	T ≥	Capteur SCAIME F60XC3 .. <sup>(1)</sup>	Capteur TEDEA 355 C3 <sup>(2)</sup>	Capteur REVERE SH BxRC3 <sup>(3)</sup>
300 kg	100 g	3000	- Max	F60X50C3 5e	355 C3 100	SH BxR-C3-100
600 kg	200 g			F60X100C3 5e	355 C3 200	SH BxR-C3-200
1000kg	500 g			F60X200C3 5e	355 C3 200	SH BxR-C3-200

Dimensions maximales du récepteur de charge : 1250 mm x 1250 mm						
Max ≤	e ≥	n ≤	T ≥	Capteur SCAIME F60XC3 .. <sup>(1)</sup>	Capteur TEDEA 355 C3 <sup>(2)</sup>	Capteur REVERE SH BxRC3 <sup>(3)</sup>
600 kg	200 g	3000	- Max	F60X100C3 10e	355 C3 100	SH BxR-C3-100
1500kg	500 g			F60X200C3 10e	355 C3 200	SH BxR-C3-200
2000kg	1000 g			F60X200C3 5e	355 C3 200	SH BxR-C3-200

Dimensions maximales du récepteur de charge : 1500 mm x 1500 mm - liaisons à brides						
Max ≤	e ≥	n ≤	T ≥	Capteur SCAIME F60XC3 .. <sup>(1)</sup>	Capteur TEDEA 355 C3 <sup>(2)</sup>	Capteur REVERE SH BxRC3 <sup>(3)</sup>
600 kg	200 g	3000	- Max	F60X100C3 10e	355 C3 100	SH BxR-C3-100
1500kg	500 g			F60X200C3 10e	355 C3 200	SH BxR-C3-200
2000kg	1000 g			F60X200C3 5e	355 C3 200	SH BxR-C3-200

Dimensions maximales du récepteur de charge : 1500 mm x 1500 mm - liaisons à billes						
Max ≤	e ≥	n ≤	T ≥	Capteur SCAIME F60XC3 .. <sup>(1)</sup>	Capteur TEDEA 355 C3 <sup>(2)</sup>	Capteur REVERE SH BxRC3 <sup>(3)</sup>
600 kg	200 g	3000	- Max	F60X50C3 10e	355 C3 50	SH BxR-C3-50
1500kg	500 g			F60X50C3 5e	355 C3 100	SH BxR-C3-100
3000kg	1000 g			F60X100C3 5e	355 C3 200	SH BxR-C3-200
6000kg	2000 g			F60X200C3 5e	355 C3 200	SH BxR-C3-200

Dimensions maximales du récepteur de charge : 2000 mm x 1500 mm - liaisons à billes						
Max ≤	e ≥	n ≤	T ≥	Capteur SCAIME F60XC3 .. <sup>(1)</sup>	Capteur TEDEA 355 C3 <sup>(2)</sup>	Capteur REVERE SH BxRC3 <sup>(3)</sup>
600 kg	200 g	3000	- Max	F60X50C3 10e	355 C3 50	SH BxR-C3-50
1500kg	500 g			F60X100C3 10e	355 C3 100	SH BxR-C3-100
3000kg	1000 g			F60X100C3 5e	355 C3 200	SH BxR-C3-200
6000kg	2000 g			F60X200C3 5e	355 C3 200	SH BxR-C3-200

<sup>(1)</sup> certificat d'essai SDM n° C97.01 du 07/01/97

<sup>(2)</sup> certificat d'essai PTB n° 113.93311 du 28/01/94

<sup>(3)</sup> certificat d'essai n° TC 25.08 R2 du 16/04/98

- la possibilité d'utiliser les types E1, E2 et E3 du dispositif indicateur faisant l'objet de la révision n° 2 du certificat d'essai SDM n° 98.06 du 5 juin 1998 et dont les caractéristiques figurent en annexe de la révision n° 2 de ce certificat d'essai,
- la possibilité d'utiliser, dans les dispositifs récepteurs de charge de construction classique et non critique, tels que décrits dans le guide WELMEC 2.4, toutes cellules de pesée sous couvert de ce certificat d'approbation CE de type, sous réserve que les conditions suivantes soient satisfaites :
  - 1) Il existe, pour cette cellule de pesée, un certificat OIML de conformité (R60) ou un certificat d'essai (EN45501) délivré par un organisme notifié responsable pour l'examen CE de type en application de la directive 90/384/CEE.
  - 2) Le certificat contient les types des cellules de pesée et les données sur les cellules de pesée nécessaires pour remplir la déclaration de compatibilité des modules du fabricant (WELMEC 2, révision 2, 1996 n° 11), ainsi que toute exigence particulière de montage. Une cellule de pesée marquée NH est autorisée seulement si les essais d'humidité selon EN 45501 ont été réalisés sur cette cellule de pesée.
  - 3) La compatibilité des cellules de pesée et de l'indicateur est établie par le fabricant, au moyen de la fiche de compatibilité des modules figurant dans le document WELMEC 2 cité ci-dessus, lors de la vérification CE ou de la déclaration CE de conformité au type.
  - 4) Le dispositif transmetteur de charge doit être conforme à l'un des exemples présentés dans le guide WELMEC concernant les cellules de pesée.

Lorsque les bascules WSKBI sont destinées à être installées de manière fixe, elles sont alors dépourvues de dispositif de mise à niveau et de dispositif indicateur de niveau.

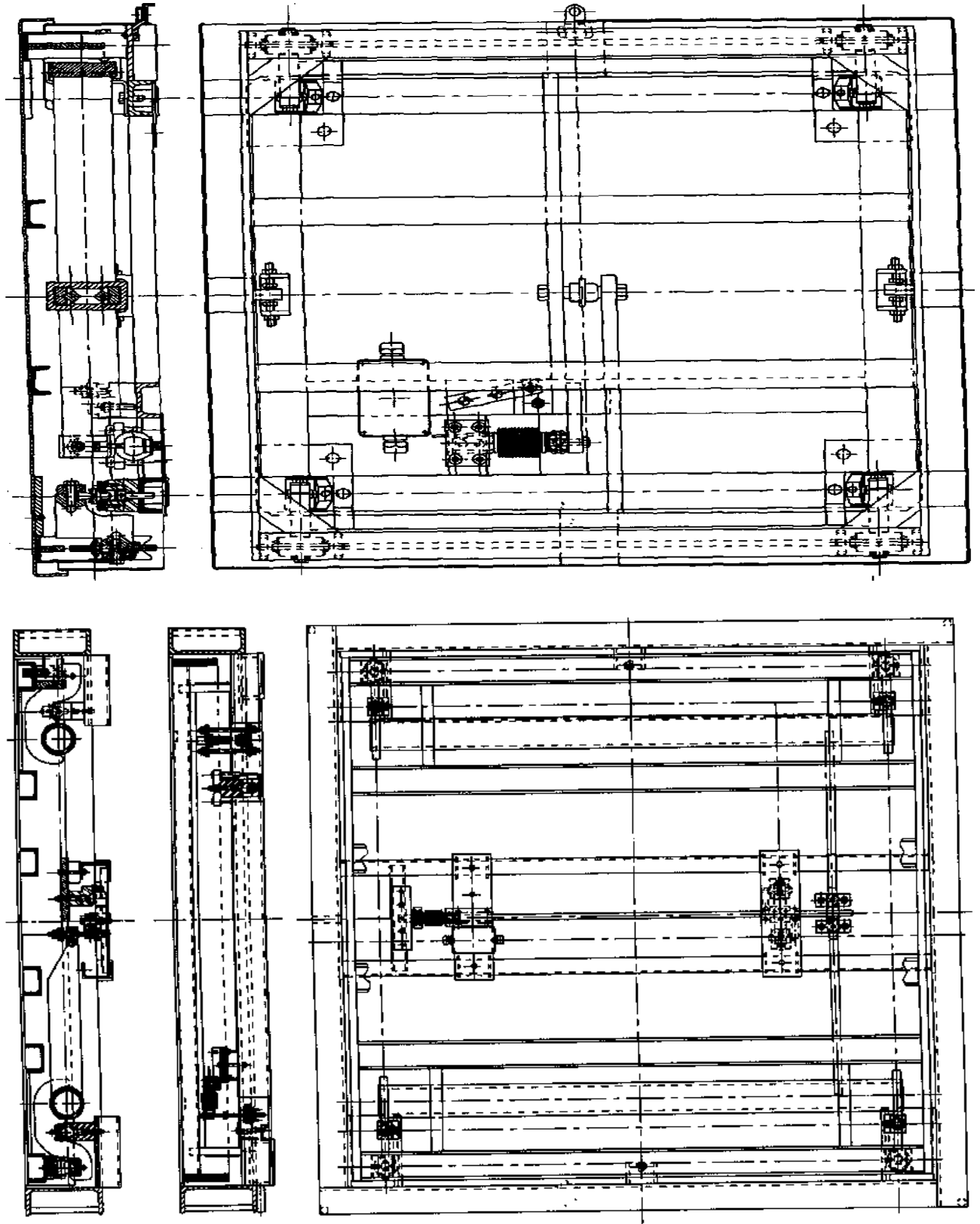
Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité et sa révision n° 1 restent inchangées.

## INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Sur la plaque d'identification, identique à celle des bascules WSI1, le nom du type est remplacé par WSKBI.

### REMARQUE

Les balances modèle WSKBI, objet du présent additif peuvent être commercialisées sous les marques NS METTLER TOLEDO I, TESTUT, ou sous d'autres marques.



Bascules WSKBI - schéma n° 1